

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC

SOMMAIRE

An Sacré Cœur. — Pierre et son curé, 658. — S. G. Mgr. Dontenville, O. M. I. 662. — Composition du ministère Marchand, 663. — Le R. P. Ollivier, 963. — Le duc d'Aumale, 663. — Le système scolaire de Terrebonne, 664. — S. Ex. Mgr Merry del Val 664. — L'esprit du siècle, 665. — A Toronto, 665. — Les protestants et les défunts, 665. — Renseignements d'outre-mer, 965. — Pas d'illusions, 665. — L'exemple d'un canton suisse, 666. — Pensée, 666. — Les derniers convertis du protestantisme. 666. — Controverse, 667. — Rationalistes, 667. — L'Eglise du Canada. 667. — Memento hebdomadaire, 668.



Au Sacré Cœur

Cœur de Jésus, refuge des pauvres pécheurs, soyez mon asile assuré pendant la vie et ma douce espérance à l'heure de ma mort.

Pierre et son curé

(Suite)

PIERRE. — La position prise par l'opposition sur cette Question, est vraiment inexplicable, et je conçois moins que jamais le vote des catholiques aux élections de juin 1896.

LE CURÉ. — Il est si facile de provoquer les malentendus et d'embrouiller même ce qui est clair. Une mystification quelconque peut toujours réussir, étant donné un degré proportionné de mauvaise foi et d'hypocrisie.

PIERRE. — Les électeurs catholiques auraient pourtant dû se méfier de ceux qui avaient une première fois méconnu la direction de l'Episcopat.

LE CURÉ. — C'est vrai ; mais ces députés prétendaient bel et bien n'avoir méconnu la direction de l'autorité religieuse qu'en apparence.

PIERRE. — On peut donc ne pas se soumettre et se soumettre en même temps.

LE CURÉ. — Non pas ; mais on peut bien colorer un acte d'insubordination, et c'est ce que l'on a fait. Nous voulons ce que veut l'Episcopat, disaient au peuple les candidats libéraux, — justice pleine et entière pour la minorité catholique — mais nous différons sur la procédure. Les moyens sont chose *secondaire*, pourvu qu'on arrive au même but. Nous aurions volontiers voté pour le Bill réparateur, mais nous pouvons obtenir beaucoup plus, tout obtenir, par la conciliation. Notre chef, canadien-français et catholique comme nous tous, est le seul homme capable de régler la question scolaire à la satisfaction des parties intéressées. D'ailleurs, ajoutaient-ils, voici une déclaration écrite par laquelle je m'engage à voter, au Parlement, en faveur d'un Bill approuvé par l'Episcopat, si la conciliation n'aboutit pas. Pour résumer, ils promettaient même plus que les candidats conservateurs.

PIERRE. — C'est justement pour cette raison qu'on aurait dû se méfier. Les grands prometteurs sont généralement grands blagueurs.

LE CURÉ. — M. Laurier tenait à peu près le même langage. Vous l'avez entendu dire à Portneuf, le 20 mai : Je veux justice complète. Qu'on me donne une majorité comme celle de Sir Charles Tupper, et je réglerai la question à la satisfaction des intéressés.

PIERRE. — Oui, M. le curé, j'ai entendu les paroles que vous venez de rappeler.

LE CURÉ. — Le lendemain, à Lévis, il disait : C'est moi qui, en définitive, avec le concours d'hommes comme Sir Mowat, rendrai justice entière à mes coreligionnaires de Manitoba. Il a même dit à St-Roch de Québec, le 7 mai : Si la conciliation ne réussit point, j'aurai à exercer ce recours constitutionnel que fournit la loi, recours que j'exercerai complet et entier.

PIERRE. — Il oubliait donc s'être prononcé en Chambre contre toute législation réparatrice.

LE CURÉ. — Je n'en sais rien ; mais il peut se faire que la direction donnée par le mandement collectif de l'Épiscopat de la province de Québec lui ait fait modifier son attitude.

PIERRE. — Il aurait donc eu peur !

LE CURÉ. — Dans tous les cas, il opéra un mouvement de recul.

PIERRE. — Momentané seulement, puisque la campagne finie il reprenait sa première position.

LE CURÉ. — Tout de même, ce qui est écrit, est écrit. Il est donc évident que l'enterrement de la Question scolaire a été empêchée par la lettre pastorale du 16 mai, faisant un devoir aux catholiques de n'accorder leur suffrage qu'aux candidats qui s'engageraient formellement et solennellement à voter, au Parlement, en faveur d'une législation rendant à la minorité les droits qui lui ont été reconnus par le Conseil Privé ;

PIERRE. — Cette direction ne favorisait aucun parti.

LE CURÉ. — Tous les candidats pouvaient en bénéficier en l'acceptant, et c'est ce que la plupart ont fait.

PIERRE. — Le reproche de partisanerie, proféré contre l'Épiscopat, était donc souverainement injuste.

LE CURÉ. — L'autant plus qu'il ne faisait qu'accomplir un devoir auquel il ne pouvait se soustraire.

PIERRE. — Il n'est pas sorti de son rôle, comme on l'a prétendu.

LE CURÉ. — Non, puisque la Question scolaire a un côté essentiellement religieux.

PIERRE. — Tous les candidats ont donc promis justice complète.

LE CURÉ. — C'est ce qui explique le résultat des élections de juin 1896. Moins incrédule que S. Thomas, le peuple a cru sur parole, et il a mis le parti libéral à même de remplir ses promes-

ses, en lui donnant une majorité qui le rend indépendant des fanatiques.

PIERRE. — Sa tâche est d'autant plus facile qu'il peut compter, — on me l'a dit du moins, — sur le concours des conservateurs.

LE CURÉ. — C'est parfaitement vrai. Sir Charles Tupper a promis son concours à M. Laurier, si ce dernier veut régler la difficulté scolaire.

PIERRE. — Le parti libéral n'a plus, puisqu'il en est ainsi, que deux alternatives : rendre justice complète, comme il l'a promis, soit par voie de conciliation, soit par une loi réparatrice.

LE CURÉ. — Le quart d'heure de Rabelais est arrivé pour lui. Il doit tenir les promesses faites, sous peine de se déshonorer.

PIERRE. — Promettre et tenir, M. le curé, sont deux choses bien différentes en pratique.

LE CURÉ. — Pour un homme d'honneur, M. Pierre, c'est une seule et même chose, en pratique comme en théorie.

PIERRE. — Dans ce cas, les hommes d'honneur commencent à se faire rares, ici comme ailleurs.

LE CURÉ. — Oui, malheureusement. La suite de cet entretien va le démontrer.

PIERRE. — Quel a été le personnel de la Commission chargée de régler la difficulté scolaire ?

LE CURÉ. — Cette Commission n'a jamais été nommée.

PIERRE. — Elle avait pourtant été promise, et longtemps promise comme la seule planche de salut.

LE CURÉ. — C'est vrai ; mais les élections une fois faites, il n'en a plus été question.

PIERRE. — J'avais bien raison de faire remarquer tout à l'heure que, promettre et tenir sont deux choses bien différentes,

LE CURÉ. — Pendant les trois mois qui suivirent les élections, on entendit un silence solennel et significatif sur la question scolaire. La presse libérale — si belliqueuse jusqu'à ce moment — devint muette comme une carpe, et la première fois qu'on y fit allusion dans un discours public, ce fut pour dénoncer ceux qu'on appelait les extrémistes, et pour déclarer qu'on ne réussissait pas à contenter tout le monde.

PIERRE. — Ce langage n'avait rien de rassurant ; bien qu'on eût promis à satiété de régler la difficulté à la satisfaction générale.

LE CURÉ. — Il était facile de comprendre déjà que les droits

de la minorité allaient être sacrifiés. En parlant ainsi, on voulait tout simplement préparer l'opinion publique à la capitulation.

PIERRE. — On redoutait le choc en retour.

LE CURÉ. — En octobre, si je me rappelle bien, les deux gouvernements passèrent plusieurs jours en conférence, et bâclèrent ce qu'on appelle l'arrangement Laurier-Greenway.

PIERRE. — Sait-on ce qui s'est passé dans cette conférence ?

LE CURÉ. — Le profane n'en saura jamais rien : car on a déjà répondu à un curieux, que les négociations avaient été *confidentielles*, et qu'aucun procès-verbal n'avait été tenu.

PIERRE. — L'arrangement fut du moins rendu public immédiatement.

LE CURÉ. — Non, pas encore ; mais le ministre des Travaux publics partit peu après pour Manitoba.

PIERRE. — En mission diplomatique, je suppose.

LE CURÉ. — Evidemment. Veuillez ici, M. Pierre, ne pas multiplier les questions, et me laisser glisser rapidement sur les incidents de ce voyage. L'arrangement ébauché à Ottawa fut communiqué confidentiellement à l'archevêque de S. Boniface et aux chefs de la majorité protestante. Ce qui se passa dans ces entrevues, nous le saurons peut-être plus tard. Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que les propositions trouvées inacceptables par le premier furent agréées par les derniers. La mission du ministre des Travaux publics se termina par un banquet qui lui fut donné le 26 octobre, et que présida le fameux Martin, l'auteur de l'infâme loi de 1890. Ce dernier fit naturellement l'éloge du ministre des Travaux publics, qui ne voulant pas rester en reste de politesse, dit en substance : 1° que s'il eût été à la place de Martin, Sifton et Greenway, il aurait fait comme eux ; 2° que s'il était catholique, c'était purement un accident de naissance ; 3° qu'il ne voyait pas comment l'enseignement de la religion pendant une demi-heure par jour pouvait affecter la fertilité du sol, et pourquoi les enfants catholiques et protestants ne seraient pas élevés ensemble, puisqu'ils sont les enfants d'un même pays.

PIERRE. — Ces incidents mettaient déjà en pleine lumière la nature du compromis.

LE CURÉ. — Passons vite. Peu après, l'arrangement était définitivement bâclé, et dans le cours de novembre il était enfin rendu public.

PIERRE. — Quelle fut l'impression générale ?

LE CURÉ. — Une impression de profond désappointement, surtout chez ceux qui avaient cru aux promesses solennelles formulées.

PIERRE. — Et les autres on pu dire, cette fois du moins : heureux ceux qui n'ont pas cru !

LE CURÉ. — Immédiatement, la presse libérale — fidèle à la consigne — entra en campagne, au chant de l'alleluia, pour mystifier l'opinion publique. Le premier ministre ne manqua pas une occasion de déclarer qu'il avait racheté sa promesse, il tenta de le démontrer dans deux grandes assemblées qui furent convoquées peu après à Montréal et à Québec ; puis, il livra à la publicité un *Mémoire* soigneusement élaboré.

Mais cette tentative de mystification échoua piteusement. La presse catholique démontra que le compromis n'était qu'un trompe-l'œil ; un de nos polémistes les plus distingués n'eût qu'à le piquer du bout de sa plume pour montrer qu'il ne contenait que du vent, et après avoir passé au crible les discours et le *Mémoire*, il fit constater aux moins perspicaces qu'il ne restait rien qu'un alignement de phrases aussi creuses que sonores.

PIERRE. — Ces réponses ont-elles été mises en brochure ?

LE CURÉ. — Sans doute : et je vous conseille fortement de les lire.

(A suivre)

S. G. Mgr. Dontenville, O.M.I.

Mgr Dontenville, évêque élu de Germanicopolis, coadjuteur avec future succession de Mgr Durieu, évêque de Westminster, Colombie anglaise, est né dans le diocèse de Strasbourg, Alsace, en 1857.

Jeune encore, il vint en Amérique chez un oncle curé dans le diocèse de Buffalo, qui l'envoya au collège d'Ottawa où il fit, de solides études.

Son cours terminé, il entra dans la Congrégation des Oblats. Ordonné prêtre en 1880, il fit partie quelques années du personnel de l'Université d'Ottawa, puis fut nommé directeur du collège Saint-Louis à Westminster, en 1889.

Son évêque ne tarda pas à apprécier ses talents et ses capa-

cités, et le demanda au Saint-Siège comme coadjuteur.

Le nouvel élu parle parfaitement le français, l'anglais et l'allemand.

Composition du ministère Marchand

Premier et Trésorier	L'Hon. F.-G. Marchand
Terres de la Couronne	“ N.-S. Parent
Agriculture	“ G.-M. Dechesne
Procureur général	“ H. Archambault
Colonisation et Mines	“ A. Turgeon
Secrétaire provincial et Président du Conseil exécutif	“ J.-E. Robidoux
Travaux publics	“ J. M. Duffy
Sans portefeuille	“ J. Shehyn
“ “	“ G. W. Stephens
“ “	“ Dr. Cuérin

Le R. P. Ollivier.

Le discours que le R. P. Ollivier a prononcé, à Notre-Dame de Paris, au service solennel chanté pour les victimes du Bazar de la charité, a soulevé des récriminations qui ne semblent pas justifiées.

C'est surtout pour avoir rappelé la doctrine traditionnelle sur l'expiation des innocents au profit des coupables, ainsi que les droits de Dieu méconnus et outragés par l'athéisme officiel et social, qu'il a choqué certains auditeurs trop susceptibles. Cette critique démontre bien que le R. F. Félix a eu raison de dire : “ C'est le caractère d'un siècle profondément corrompu de ne pouvoir entendre ce qu'il ne rougit pas de faire. ”

L'éminent prédicateur nous semble être de la race des vrais apôtres, et ceux qui ont lu ses conférences sur l'Eglise, pendant le dernier carême, seront de notre avis.

Le duc d'Aumale

Ce fils du roi Louis Philippe est décédé presque subitement en Sicile, dans sa propriété de Zucco, à l'âge de soixante-quinze ans

“C’était une intelligence hors ligne, dit Paul de Cassagnac, un talent naturel, puissant, que les circonstances n’ont pas pu utiliser suffisamment, pour le malheur de la France.”

Comme soldat, il rappelait Condé par la sûreté du coup d’œil et par la fougue. Ses travaux littéraires lui ont donné un surcroît de prestige qui durera et qui constitue sa gloire véritable,

Mais tous ces mérites ne feront jamais oublier que c’est autour de lui, et sous son influence directe, que s’est développée l’opposition des monarchistes au rétablissement de la royauté en 1873,

Le système scolaire de Terre-neuve

Cette colonie n’a plus d’écoles publiques. La seule qui restait encore, a été supprimée l’année dernière.

Catholiques et Protestants ont leurs écoles séparées.

La législature vote tous les ans un octroi scolaire, réparti proportionnellement au chiffre de la population de chaque dénomination religieuse, et équivalant à 75 cents par élève.

Ce système, comme on le voit, est le même que celui qui est en vigueur en Angleterre, avec cette différence que les examens sont présidés par une commission centrale, indépendante des commissaires de chaque dénomination religieuse.

Si jamais Terre-neuve entre dans la Confédération canadienne les catholiques de cette province feront bien de mieux surveiller leurs intérêts en cette matière, que ne l’ont fait, en pareille circonstance, les catholiques du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

S. Ex. Mgr Merry del Val

“ Rien n’est sacré pour un journaliste et pour un politicien, écrit le R. P. Gonthier, dans la chronique du *Rosaire*.— Mgr le Délégué apostolique en fait l’expérience depuis qu’il a mis le pied en Amérique.

“ Aucune nouvelle sérieuse et authentique des négociations que le distingué Prélat a pour mission d’engager et de conduire avec les hommes politiques qui ont promis, *non officiellement*, d’accorder à la diplomatie Pontificale ou de lui obtenir toutes les concessions qu’elle jugerait essentielles pour sauvegarder efficacement les droits des catholiques du Manitoba.”

L'esprit du siècle

Sous ce titre, le *Trifluvien* publie, depuis quelque temps, une série d'articles aussi instructifs qu'intéressants. Nous remercions l'auteur de la bonne besogne qu'il fait, et nous espérons que cet excellent travail sera publié en brochure.

A Toronto

Dorénavant les tramways électriques circuleront dans la ville sainte, le dimanche comme les autres jours.

Pendant la campagne qui a précédé le vote sur cette mesure, les ministres protestants ont violemment combattu les partisans du projet, sans que les principaux journaux de Toronto les aient molestés.

Cependant, il y a quelques mois, la même presse était unanime à dénoncer l'Episcopat de la province de Québec, parce qu'il demandait aux fidèles de ne voter que pour des candidats favorables au rétablissement des écoles catholiques.

Puritains que vous êtes hypocrites !

Les protestants et les défunts

Il vient de se former en Angleterre une confrérie anglicane dont le but est de prier pour les trépassés.

Le protestantisme revient donc peu à peu aux dogmes et aux pratiques catholiques qu'il a tant vilipendés.

Renseignements d'outre-mer

Quelques journaux d'Europe prétendent que la question scolaire de Manitoba est à la veille de recevoir une solution satisfaisante.

Tant mieux, s'il en est ainsi. Cependant, jusqu'à présent nous ne voyons rien qui justifie cette espérance. Il est permis d'espérer, mais prudent d'attendre.

Pas d'illusions

Il n'y a pas de respect pour l'autorité, là où il n'y a pas de soumission.

L'exemple d'un canton suisse

Dernièrement, le petit canton catholique du Nidwald, était appelé à voter une nouvelle Constitution dont certaines clauses touchant la régie des couvents et des paroisses, étaient en désaccord avec les prescriptions du concile de Trente.

« Alors l'évêque de Coire, Mgr Battaglia, dont le diocèse englobe le territoire du canton du Nidwald, a dans un acte épiscopal très énergique, interdit aux catholiques de voter le nouveau projet de Constitution, tant que les dispositions énoncées n'auraient pas été corrigées et mises d'accord avec les décisions du concile de Trente.

Les journeaux radicaux firent naturellement grand tapage, mais Mgr Battaglia tint bon, et la nouvelle Constitution a été rejetée à une grande majorité. Heureux le pays qui compte une majorité de catholiques animés de cet esprit!

Pensée

Partout et toujours, il faut servir l'idée plus que les hommes, et pour ne pas aboutir à un immense découragement, le chrétien doit se dévouer sans compter sur la reconnaissance.

Les derniers convertis du protestantisme

Depuis quelques semaines, des conversions assez nombreuses ont eu lieu. Citons en particulier celle de Sir Marc Antoine Tuite baronnet, qui a été reçu solennellement dans le sein de l'Église catholique, par le R. P. J. Scanlan, curé de Cloughjordan. Le jour de Pâques, le fameux Dr Tanner, membre bien connu du Parlement, a fait son abjuration dans l'église Sainte-Marie, Fulham Road, à Londres, entre les mains d'un religieux français, le R. P. Mathieu, de l'Ordre des Servites. On mentionne aussi la conversion du Révérend H. Mather, vicaire de la paroisse anglicane de Saint-Barthélemy, à Brighton. Comme M. Maturin, M. Mather a été reçu dans le sein de l'Église catholique par un prêtre de la Compagnie de Jésus le R. P. Bampton, et comme lui il se rend à Rome pour se préparer à recevoir les ordres sacrés.

Controverse

—La Foi suffit pour se sauver.

R. La foi est nécessaire, mais il faut de plus observer les commandements.

Rationalistes

Ceux qui prétendent n'avoir qu'à obéir à leur raison, n'admettent aucune autorité, rejettent tout ce qu'ils ne comprennent pas, prétendent trouver dans leur raison tout ce qui est nécessaire pour la conduite de la vie.

Ils sont cependant forcés d'admettre, sans les comprendre, une foule de faits dont la raison ne peut leur rendre compte.

Il y a donc une lumière et une puissance supérieure à la raison, que tout homme raisonnable doit reconnaître.

L'ÉGLISE DU CANADA

SIXIÈME PÉRIODE.

Quinzième Evêque de Québec.

Troisième Archevêque :

Mgr CHARLES FRANÇOIS BAILLARGEON.

(1867-1870).

Gouverneurs :

Vicomte MONCK (1861-1868).

Lord LISGAR (1868-1873).

Lieutenant-Gouverneur :

SIR N. F. BELLEAU (1867-1873).

Mgr Baillargeon est né à l'Île-aux-Grues, en 1798, et remplissait à Rome les fonctions d'agent des évêques du Canada, lorsqu'il fut choisi comme coadjuteur, en 1850.

Il fut sacré à Rome, en 1851, sous le titre d'évêque de Tloa, par le Cardinal Franzoni assisté de l'archevêque de New-York et de l'évêque de Marseilles.

La ravissante lettre qui suit, écrite à son frère par Mgr Baillargeon, le matin même de sa consécration, prouve bien qu'il était véritablement l'élu de Dieu.

ROME, 23 février 1851.

“ Frère, en face de l’île aux Grues, est une petite île appelée *île au canot*. Là habitait seul, il y a maintenant quarante-trois ans, un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le mari était absent, la femme fut réveillée par les cris d’un jeune enfant. Elle se lève, le prend dans ses bras, l’apaise en lui donnant son sein, et s’assit sur son lit en attendant qu’il s’endorme. La nuit était sombre ; la tempête grondait. Ses six jeunes enfants dormaient d’un sommeil paisible ; elle seule veillait au milieu des ténèbres. S’étant mise à considérer son isolement, l’abandon où elle se trouvait, sa pauvreté, le triste avenir de sa nombreuse famille, elle se sentit le cœur pénétré de douleur ; et après s’être recommandée à la sainte Vierge à laquelle elle avait une grande confiance, elle donna un libre cours à ses larmes. Tout à coup, une voix se fait entendre, et lui dit : “ Console-toi, deux de tes enfants seront prêtres, et l’un de ces deux prêtres sera évêque. ” Aujourd’hui, le premier de ces prêtres est évêque de Tloa *in partibus infidelium*, siège suffragant de Myre, illustré par le grand saint Nicolas, et coadjuteur de l’archevêque de Québec ; et le second est curé de la paroisse de Saint-Nicolas, près de Québec.

“ Quelle était cette voix ?

“ Oui, c’est aujourd’hui que cette prédiction s’est accomplie. Je n’y croyais point avant cette année ; maintenant j’y crois. L’événement a confirmé l’oracle ”

Mgr Baillargeon devint archevêque de Québec à la mort de Mgr Turgeon, en 1867.

L’un de ses premiers actes fut de convoquer et de présider le quatrième concile provincial de Québec en 1867. (1)

Comme la province ecclésiastique de Québec s’étendait du golfe Saint-Laurent aux Montagnes Rocheuses, et de la Mer Glaciale au 45ième degré de latitude, les Pères du quatrième concile de Québec demandèrent au Saint Siège, dans l’intérêt de la religion et du salut des âmes, de daigner diviser cet immense territoire en trois provinces ecclésiastiques. (2)

Mgr Baillargeon se décida à entreprendre de nouveau le voyage de Rome, en 1869, pour assister au Concile du Vatican, qui devait être ajourné après la proclamation de l’infaillibilité doc-

(1) Onze évêques assistèrent au quatrième Concile Provincial de Québec qui s’ouvrit le 7 mai 1868.

(2) Il y avait à cette époque, onze diocèses et un vicariat apostolique ; et conformément à cette demande, le Saint Siège érigea en 1870 la province de Toronto et en 1871 celle de Saint Boniface.

trinale du Pape — “ vérité tellement évidente, ” disait-il, “ que je ne puis concevoir qu'on ne l'aperçoive avec moi.

Revenu malade du Concile du Vatican, Mgr Baillargeon, à partir de ce moment, sentit ses forces décliner rapidement, et la mort vint le ravir à l'affection de ses diocésains, le 13 octobre 1870, à l'âge de soixante-douze ans.

Mgr Baillargeon se distinguait surtout par une piété tendre, une profonde humilité, une exquise bonté paternelle répandue sur toute sa personne, par une grande simplicité de langage relevée par la dignité que donne la conviction, et par une rectitude de jugement, qui faisait dire à l'éminent fondateur de l'Université Laval:

“ Je ne connais personne qui ait plus de bon sens que Mgr Baillargeon. ”

Les principaux événements civils et politiques qui se sont passés sous l'épiscopat de Mgr Baillargeon, sont : le départ pour Rome du premier détachement des Zouaves canadiens, en 1868 ; le transfert des Territoires du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson au gouvernement du Canada, en 1869 ; les ravages du feu dans le Haut Saguenay, sur un parcours de 105 milles, et l'entrée du Manitoba dans la Confédération, en 1870.

La population du Canada à la fin de l'épiscopat de Mgr Baillargeon était de 3,485,761.

Seizième Evêque de Québec.

Quatrième Archevêque :

Le Cardinal TASCHEREAU

Gouverneurs :

Lord LISGAR (1868-1872).

Lord DUFFERIN (1872-1878).

Le Marquis de LORNE (1878-1883).

Le Marquis de LANSDOWNE (1883-1888).

Lieutenants-Gouverneurs :

Sir N. F. BELLEAU (1867-1873).

L'Hon. R. E. CARON (1873-1876).

L'Hon. LETELLIER de ST-JUST (1876-1879).

L'Hon. ROBITAILLE (1879-1884).

L'Hon. R. MASSON (1884-1887).

L'Hon. A. R. ANGERS (1887-1891).

L'Hon. J. A. CHAPLEAU (1891-1897).

Le successeur de Mgr Baillargeon sur le siège archiépiscopal de Québec, fut le Cardinal Taschereau.

Né à Sainte-Marie de la Beauce, le 17 février 1820, il était supérieur du séminaire de Québec, et depuis la mort de Mgr Baillargeon, administrateur de l'archidiocèse avec Mgr Cazeau, lorsqu'il fut appelé au siège de Québec. Il a été sacré, le 19 mars 1871, dans la cathédrale de Québec, par Mgr Lynch, archevêque de Toronto.

L'un des premiers actes administratifs du cardinal Taschereau fut de faire appel à son clergé en faveur du collège de Sainte-Anne, dont il peut être regardé comme le second fondateur.

Il s'empessa aussi d'établir dans le diocèse, dès l'année 1872, la belle dévotion de l'exposition solennelle et perpétuelle du Saint-Sacrement, sous forme de Quarante-Heures.

De concert avec l'épiscopat de la province, le cardinal Taschereau convia le peuple canadien, dans la même année, à l'édification d'un riche et grandiose monument à Sainte-Anne de Beanpré (1), et assura la fondation de "l'Hopital du Sacré-Cœur de Jésus."

Le cinquième Concile Provincial de Québec eut lieu en 1873. Sept évêques assistèrent à ce Concile qui s'ouvrit le 18 mai.

Les Pères du Concile, avant de se séparer, ordonnèrent que dans toutes les églises, chapelles et communautés religieuses de la province, on ferait dorénavant, le dimanche après la fête du Sacré-Cœur de Jésus, la consécration publique et solennelle de la paroisse ou de la communauté au Sacré-Cœur de Jésus.

Vers le même temps, Mgr D. Racine, alors curé de Chicoutimi, fonda le séminaire de Chicoutimi, que le Cardinal Taschereau encouragea fortement, qu'il érigea canoniquement en 1873, et en faveur duquel il fit appel, l'année suivante, à la générosité de ses diocésains.

L'année 1874 fut marquée, à Québec, par une grande solennité religieuse célébrée en mémoire du deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec, et l'église métropole reçut, à cette occasion, le titre de Basilique Mineure. 59 évêques dont les diocèses avaient autrefois fait partie de celui de Québec, furent conviés à ce glorieux anniversaire.

Ce fut aussi en cette année que fut érigé le diocèse de Sherbrooke, dont Mgr A. Racine a été le premier titulaire.

Les évêques de la province publièrent collectivement, en 1875-

(1) Le sanctuaire de Sainte-Anne de Beanpré est redevable au Cardinal Taschereau de plusieurs faveurs précieuses, et entre autres, d'avoir été, en 1887 élevé au rang de Basilique Mineure.

une importante lettre pastorale qui n'a rien perdu de son actualité.

Le Saint-Siège accorda, en 1876, l'érection canonique à l'Université Laval, et à la province de Québec la faveur d'avoir sainte Anne pour patronne particulière.

En 1877, il envoya un délégué apostolique au Canada, chargé de donner une solution définitive, si possible, à certaines questions qui divisaient les catholiques.

Mgr Conroy, le délégué choisi, fut frappé de mort, en 1878, avant d'avoir terminé sa mission. Un second délégué, Dom Henri Smeülders, fut aussi envoyé au Canada en 1883.

Le sixième Concile Provincial de Québec eut lieu en 1878.

Sept évêques assistèrent à ce Concile qui s'ouvrit le 19 mai.

L'année 1878 fut marquée à Québec par une autre solennité religieuse, à l'occasion de la translation des restes mortels de Mgr de Laval dans la chapelle du Séminaire dont il est le fondateur.

Les continuateurs de l'œuvre de Mgr de Laval s'occupent depuis cette époque, de son procès de canonisation.

Le Cardinal Taschereau fit ériger en 1878 le diocèse de Chicoutimi.

Mgr D. Racine fut le premier titulaire de ce nouveau diocèse qui comprend les comtés de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay.

Les évêques de la province protestèrent collectivement en 1880, contre certaines tentatives qui tendaient à détruire la liberté du ministère pastoral et le respect dû au sacrement de pénitence et à ses ministres.

Voulant donner un nouvel élan à l'œuvre de la colonisation, le Cardinal Taschereau fonda dans son diocèse, en 1880, une société de colonisation dotée d'une organisation presque identique à celle de la Propagation de la Foi.

Deux ans après il instituait l'Officialité, qui est le seul tribunal compétent à connaître des causes ecclésiastiques.

Les nouveaux changements ecclésiastiques qui eurent lieu en 1882, furent l'érection du Vicariat apostolique de Pontiac et de la Préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent.

Le Saint-Siège érigea en 1885 le diocèse de Nicolet, dont Mgr Gravel est le premier titulaire. Dans la même année, le diocèse de Montréal perdit son ancien évêque, Mgr Bourget, qui vivait dans la retraite depuis 1876. Ce vénérable prélat se distinguait par un ensemble de vertus qui le faisaient vénérer

presque à l'égal d'un saint, et par une énergie indomptable dans la poursuite de ses projets.

Le septième Concile Provincial de Québec eu lieu en 1886.

Les Pères du septième Concile de Québec publièrent, avant de se séparer, une lettre pastorale dénonçant les sociétés secrètes et la Franc-Maçonnerie en particulier.

Voulant manifester son amour paternel pour le Canada, et récompenser la piété remarquable, la science et le zèle du vénérable Métropolitain de la province ecclésiastique de Québec, Sa Sainteté Léon XIII, à la grande joie des catholiques du Canada, le créa Cardinal de la sainte Eglise Romaine dans le consistoire de juin 1886.

Deux nouvelles provinces ecclésiastiques furent érigées à la même époque : la province de Montréal, comprenant les diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe et Sherbrooke, et la province d'Ottawa, comprenant le diocèse d'Ottawa et le vicariat apostolique de Pontiac.

La province ecclésiastique actuelle de Québec conserve la même dénomination et se compose maintenant des diocèses de Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi.

En 1891, le cardinal Taschereau demanda et obtint la nomination de Mgr Bégin, alors évêque de Chicoutimi, comme coadjuteur : et le 3 septembre 1894 il lui confia l'administration du diocèse.

D. GOSSELIN, *Ptre.*

FIN

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-heures auront lieu à Lourdes de St Sauveur, le 13 ; à Ste-Germaine, le 14 ; à St-Antoine, le 15 ; à l'Île aux Grues, le 16 ; à St Georges, le 17 ; à St Isidore, le 18 ; à Bienville, le 19.

Directeur : M. l'abbé D. Gosselin, curé du Cap-Santé : Forneuf.